AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SYNDICAT MIXTE DORDOGNE MOYENNE CÈRE AVAL

portant ouverture d'une enquête publique présentée par le Président du Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) préalable à la déclaration d'intérêt général dans le cadre du plan pluriannuel de gestion du bassin versant du Mamoul - 2022-2031.

Par arrêté n° E-2022– 63 du 28 mars 2022, une enquête publique unique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **29 avril 2022 à 8 h 30 au 30 mai 2022 à 17 h 00 inclus**.

Les communes concernées par le bassin versant du Mamoul sont : Prudhomat, Bretenoux, Cornac, Saint-Michel-Loubéjou, Belmont-Bretenoux, Glanes, Estal, Teyssieu, Sousceyrac-en-Quercy, Latouille-Lentillac, Saint-Laurent-Les-Tours et Frayssinhes.

À l'issue de l'enquête publique, la déclaration d'intérêt général est prononcée par le préfet par arrêté au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

Le commissaire enquêteur est M. Michel BONHOURE, ingénieur de l'ONF en retraite. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les éléments du dossier d'enquête publique comprenant les informations environnementales relatives au projet sont consultables :

– sur le site Internet des services de l'État du Lot (http://www.lot.gouv.fr/dig-ppg-bv-mamoul-a13661.html). Le public pourra formuler ses observations par courriel à l'adresse électronique suivante : EPdigbassinmamoul@gmail.com

– sur support papier, en mairies de Cornac, Bretenoux et de Sousceyrac où le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur

– sur un poste informatique situé en mairie de Cornac (46 130)

Les observations et propositions sur ce projet peuvent également être adressées par écrit à M. le commissaire-enquêteur avec la mention «DIG Mamoul» à la mairie de Cornac (siège de l'enquête).

Ne seront prises en compte que les observations adressées par courrier ou courriel, reçues avant le 30 mai 2022, 17h.

Ces observations sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Toutes les observations écrites seront consultables par le public sur le site Internet des services de l'État du Lot dans les meilleurs délais.

Le commissaire enquêteur recevra le public aux jours et lieux définis comme suit :

Mairie	Dates	Heures
Bretenoux	mardi 3 mai 2022	10h – 12 h
Cornac	mardi 3 mai 2022	14 h – 17 h
Sousceyrac en Quercy	mercredi 11 mai 2022	14 h – 17 h
Cornac	lundi 30 mai 2022	14 h – 17 h

Le dossier est également accessible en ligne sur le site Internet de CAUVALDOR (www.cauvaldor.fr) et du SMDMCA (www.smdmca.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en DDT du Lot, en mairies de Cornac, Bretenoux et Sousceyrac ainsi que sur le site Internet des services de l'État du Lot (http://www.lot.gouv.fr/dig-ppg-bv-mamoul-a13661.html) pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information technique peut être demandée à M. Lionel DUFAU, technicien rivière du SMDMCA ou Mme Barbara ANNETT par téléphone au 05 65 32 27 38 ou par courriel (contact@smdmca.fr).

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval SMDMCA
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05.65.32.27.38